

l'Assemblée générale de l'ONU et de la Cour internationale de justice de La Haye qui renverse le rapport de force et donne satisfaction aux plaignants. Le livre s'achève heureusement sur un retour aux Chagos, en 2022, d'un groupe qui comprend quelques-uns de ses anciens habitants, accompagné de l'auteur et de scientifiques chargés de préparer la nouvelle délimitation des eaux territoriales de Maurice, conformément à la décision prise par l'assemblée générale de l'ONU en 2019 qui rayait de la carte le territoire britannique de l'océan Indien. Une décision que la Grande-Bretagne n'a toujours pas reconnue mais à laquelle elle devra tôt ou tard se conformer quand elle trouvera une porte de sortie qui lui permettra de sauver la face, conclut Philippe Sands.

Fabienne Bock

Marc André

UNE PRISON POUR MÉMOIRE. MONTLUC, DE 1944 À NOS JOURS

ENS Éditions, 2022, 572 pages,
24 €

En page 1 de couverture, une photographie d'archive : glaciale image de l'univers carcéral. *Une prison pour mémoire. Montluc, de 1944 à nos jours*, est un gros livre de 572 pages, imprimées en caractères serrés, accompagné d'une riche iconographie (photographies, tracts, unes de journaux, documents d'archives, poèmes, toutes ces illustrations du texte présentées sans esthétisation artificielle). L'ouvrage, après une introduction générale (p. 9-24), est divisé en trois grandes parties : 1) « Mémoire dans les

murs, mémoires hors les murs. Résonances franco-françaises. 1944-1958 », p. 27-165, 2) « Mémoires sur les murs, mémoires entre les murs. Résonances franco-algériennes. 1958-1962 », p. 271-367, 3) « Empire de la mémoire et mémoire de l'empire. Échos français et échos algériens. 1962-2022 », p. 371-501, 4) Conclusion générale : « Dialogue entre des ombres », p. 505-515.

Montluc ? « Montluc, c'est d'abord un ensemble spatial complexe. Construite en 1921, la prison est adossée à un tribunal militaire et à une caserne, le tout étant rassemblé sous le terme générique de « fort Montluc ». À l'origine, seuls les militaires étaient censés y être jugés et internés mais, dès 1939, le site est devenu un véritable dispositif répressif, (...) et la prison, une prison politique ; Montluc s'est tôt constitué en « dispositif d'exception permanent » (réprimant) par une dérogation au droit commun des populations et des individus désignés par le pouvoir politique ».

Le beau livre de Marc André va s'appliquer, patiemment, méthodiquement, « strate par strate », à *construire le nom de Montluc*. J'insiste sur *construire*, car, comme tout projet d'envergure, ce livre, qui est une analyse serrée de ce « fait historique » qu'est Montluc et son histoire, est une *construction intellectuelle*. Soucieux de préciser son projet l'auteur écrit, p. 17 : « il ne s'agit pas, ici, de faire une histoire de la prison de Montluc, mais de faire une histoire *dans* la prison de Montluc ». Il se réfère (note 25) à l'anthropologue Clifford Geertz : « le lieu de l'étude n'est pas l'objet d'étude. Les anthropologues n'étudient pas des villages (...) ; ils étudient *dans* les villages ». Marc André poursuit : « En inscri-

vant au cœur d'un unique site les interactions de la mémoire avec une histoire en cours et en apparence distincte, ce livre propose une histoire sociale de la mémoire solidaire et multidirectionnelle ». À ce point de sa présentation, l'auteur expose les trois partis pris méthodologiques qui ont été les siens (p. 20-22).

En premier lieu, le choix d'un point de départ, la Libération, le 24 août 1944. Les détenus qui ont connu Montluc ont traversé les conflits du xx^e siècle, et Montluc a été pour eux « une traversée qui a donné sens à leur vie ».

Second parti pris : ne pas fragmenter ni isoler le dispositif répressif qu'est la prison. « Étudier Montluc, c'est étudier une société dans sa totalité ». Elle doit être étudiée dans toutes ses connexions (tribunaux, églises, entreprises, instituts médicaux légaux, associations, universités, cinéma, sans oublier une dimension internationale puisque des hommes venus de quarante-cinq pays différents ont vécu à Montluc).

Troisième étude à mener : analyser comment se constitue, à partir des sources, orales comme écrites, la mémoire, ou mieux les mémoires. La mémoire de ceux qui ont vécu l'enfermement et la mémoire des archives de la justice militaire ne fonctionnent pas de la même manière.

Nous pouvons maintenant entrer dans la lecture de l'histoire de la prison de Montluc telle qu'elle nous est contée. La période 1944-1958 recouvre des années que l'auteur intitule (p. 31-82) : « Commémorer et réprimer ». Une fois libérée, la prison de Montluc va poursuivre sa vie sous ce double signe. Comme en a témoigné André Frossard (*La prison des otages*, 1945), il y a eu une

véritable solidarité fraternelle entre les détenus à l'époque de leur détention. Elle se poursuivit après la guerre. Des autorisations de se réunir furent chichement accordées, qui, au fil des ans, tendirent à devenir des manifestations officielles

Les occupants allemands partis, Montluc devient une prison « hybride », à la fois prison civile et prison militaire. La gestion d'un espace carcéral hétérogène où de nombreuses catégories pénales sont condamnées à cohabiter pose un problème presque insoluble. Montluc est un réceptacle de prisonniers politiques exceptionnel. Le gouvernement provisoire et ensuite celui de la IV^e République reçoivent cet héritage tumultueux dans lequel il va falloir mettre un peu d'ordre.

« Cloisonner l'espace » pour tenter d'empêcher les contacts, politiquement lourds de dangers, entre tous ces nouveaux entrants, telle est la première nécessité qui s'impose. Lieu de répression, la prison est en même temps lieu de circulation et de rencontres. Marc André dépeint et analyse brillamment cette situation (p. 85 à 162).

Le retour au pouvoir du Général de Gaulle marque un tournant décisif et presque final dans l'histoire de Montluc. Il aura fallu quatre ans d'une guerre de plus en plus cruelle pour que le Général et le FLN y mettent un terme. C'est le temps où la peine de mort et les exécutions s'installent au cœur de la prison. Toute la seconde partie du livre est consacrée à ces quatre années.

Après quoi, Montluc passe du statut de prison politique à celui de prison de droits communs. La population carcérale évolue (p. 317-415). Les femmes y sont de plus

en plus nombreuses. Le site ferme en 2009. Montluc fait maintenant partie du patrimoine national. « La prison est devenue une chambre d'échos où chacun n'écoute que sa voix » : le Montluc étudié dans ce livre a vécu.

Pour conclure cette recension, il faut revenir au titre de l'ouvrage. *Une prison pour mémoire* : ce « pour mémoire » doit être entendu dans deux sens. Une mémoire officialisée, enfermée dans des archives, figée, et une histoire maintenue vivante, toujours en construction, à travers de nouvelles recherches, de nouveaux livres, de nouveaux films, de nouveaux lecteurs. Souvent, c'est un fait d'actualité, qui aurait pu ne pas se produire, qui redonne souffle et passion à cette histoire. C'est ce qui s'est produit avec le procès Barbie (1983), ce brave homme qui aurait pu, sans le patient travail de deux enquêteurs, continuer à gérer son petit commerce en Bolivie, au lieu de terminer sa vie, misérablement mais sans remords, à Montluc.

Guy Bruit

Guillaume Tiffon

LE TRAVAIL DISLOQUÉ. ORGANISATIONS LIQUIDES ET PÉNIBILITÉ MENTALE AU TRAVAIL

Éditions Le Bord de l'eau, Collection « Documents », 2021, 232 p., 18 €

Le travail de recherche est de prime abord une activité autonome, non réductible à une logique économique et gestionnaire. Cependant, comme l'expose cette enquête

au sein du monde des chercheurs de l'industrie, une organisation marchande tend à les déposséder des finalités et du contenu de leur travail. Cette enquête par entretiens et questionnaires a été menée entre 2012 et 2017 auprès d'une population cadre (chercheur), principalement masculine, titulaire d'un diplôme d'ingénieur et/ou d'un doctorat. Ayant pu s'introduire au sein de la direction recherche et développement d'un groupe public spécialisé dans la fourniture et la distribution d'énergie, l'auteur analyse la formation d'une organisation du travail par projet qui perturbe l'activité scientifique à tel point qu'une partie des chercheurs éprouvent un sentiment d'inachèvement et une fatigue mentale.

Reprenant l'approche de la « société liquide » de Zygmunt Bauman (2006), le premier chapitre décrit les exigences multiples et contradictoires d'une organisation flexible de la recherche fondée sur l'injonction à l'implication permanente. Alors que l'activité cognitive et temporelle des chercheurs était consacrée à la recherche jusqu'aux années 1990, une organisation matricielle du travail selon une ligne horizontale de pilotage des activités conduit à le diviser en un pôle de recherche concurrentiel et des tâches périphériques de gestion qui s'accroissent. Les contraintes issues des nouvelles règles du jeu permettent de mesurer la « managérialisation » de la recherche. Le récit qui nous est livré éclaire deux niveaux imbriqués, l'un, gestionnaire, avec un management dit par objectifs, l'autre plus relationnel qui exprime la compétition induite par l'organisation en projet. Dans ce contexte, la transformation entrepreneuriale du métier, au sens de la rationalisation dé-